



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.191/IPC/18/Corr.1
30 janvier 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Comité préparatoire intergouvernemental
de la troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Deuxième session
New York, 5-9 février 2001

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT ET DES
MESURES À PRENDRE PENDANT LA DÉCENNIE 2001-2010, DÉFINIS
LORS DES PRÉPARATIFS NATIONAUX DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Établi par le secrétariat de la Conférence

Rectificatif

Corrections apportées au résumé

- À la page 8, dans la colonne de gauche ("Obstacles rencontrés"), modifier comme suit le paragraphe commençant par "L'épidémie de sida" :

"L'épidémie de sida, ainsi que le paludisme, la tuberculose, la lèpre et d'autres maladies transmissibles, ont des effets néfastes sur l'économie et les ressources humaines des PMA."

- À la page 8, dans la colonne de droite ("Mesures à prendre"), modifier comme suit le paragraphe commençant par "Lancer de vastes campagnes" :

"Établir des plans détaillés et lancer de vastes campagnes de lutte contre le sida et d'autres maladies transmissibles."

- À la page 8, dans la colonne de gauche ("Obstacles rencontrés"), modifier comme suit le début du paragraphe qui commence par "L'éducation laisse à désirer" :

"L'éducation laisse à désirer dans les PMA. Le taux d'alphabétisation des adultes, et tout particulièrement des femmes demeure très bas."

- À la page 12, dans la colonne de droite ("Mesures à prendre"), modifier comme suit le paragraphe qui commence par "Les services consultatifs" :

"L'amélioration et le développement des services consultatifs offerts aux agriculteurs;"

- À la page 21, dans la colonne de droite ("Mesures à prendre"), modifier comme suit le paragraphe qui commence par "La mise en valeur des ressources humaines" :

"La mise en valeur des ressources humaines afin de former des professionnels hautement qualifiés capables de participer efficacement aux négociations commerciales multilatérales;"



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.191/IPC/18 and Corr.1
26 janvier 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Comité préparatoire intergouvernemental
de la troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Deuxième session
New York, 5 février 2001

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT ET DES
MESURES À PRENDRE PENDANT LA DÉCENNIE 2001-2010, DÉFINIS
LORS DES PRÉPARATIFS NATIONAUX DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Établi par le secrétariat de la Conférence

INTRODUCTION

1. Le résumé que voici a été établi par le secrétariat de la Conférence à la demande expresse du Président du Groupe préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Il a pour objet :

- 1) De fournir des éléments supplémentaires pour l'établissement du programme mondial d'action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010;
- 2) D'aider le Comité préparatoire intergouvernemental à faire le point des préparatifs entrepris à l'échelon national en vue de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA;
- 3) D'aider les PMA à arrêter leur programme national d'action pour la décennie 2001-2010 en tenant compte des principaux obstacles rencontrés et des mesures qu'appelle leur situation particulière.

2. Ce document est fondé sur les projets de programme national d'action qui étaient disponibles à la mi-janvier 2001. Les conclusions et recommandations de diverses réunions préparatoires tenues aux niveaux national et régional ont également été prises en considération.

3. Le plan du résumé est calqué sur celui du projet de programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (A/CONF.191/IPC/L.4). Il s'agit d'un récapitulatif des divers obstacles rencontrés par les PMA et des mesures qui devraient être prises par ces pays et par leurs partenaires de développement pour honorer chaque engagement.

ENGAGEMENT 1	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Encourager une action axée sur la population</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les PMA souffrent d'un sous-développement socioéconomique caractérisé, à des degrés divers, par un manque de moyens humains et institutionnels, par la faiblesse des revenus et l'inégalité de leur répartition et par une pénurie de ressources financières intérieures. La gestion des affaires publiques laisse généralement beaucoup à désirer, ce à quoi s'ajoutent une instabilité politique et, dans certains cas, des conflits internes et externes. • Ces obstacles sont responsables, entre autres choses, de la mobilisation insuffisante des ressources intérieures, de la faible capacité de gestion économique et des défauts de conception et d'exécution des programmes - qui entraînent souvent une stagnation ou une régression socioéconomique. L'apathie de la croissance, l'importance du sous-emploi et l'augmentation du chômage, l'accroissement du nombre de réfugiés, la pauvreté persistante et le cercle vicieux du sous-développement ont rendu les PMA lourdement tributaires des ressources extérieures. 	<p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <p>Les PMA devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des conditions permettant à tous leurs habitants de se sentir plus en sécurité du point de vue physique, économique et social; • Prendre des mesures d'incitation macroéconomique axées sur la croissance et assurer une utilisation équitable et efficace des ressources publiques; • Établir des disciplines macroéconomiques en suivant une politique qui favorise l'évolution de l'activité commerciale et le renforcement de la compétitivité sur les marchés mondiaux; • S'attaquer efficacement aux obstacles qui freinent l'initiative privée, l'investissement et le développement des entreprises; • Maintenir la stabilité sociale et réduire la pauvreté en facilitant l'accès des pauvres aux produits alimentaires, à l'eau, aux moyens de production et au crédit; • Rapatrier, réinstaller et réintégrer la population déplacée, y compris les anciens combattants; • Établir un partenariat solide entre les pouvoirs publics et la société civile; • Associer les collectivités locales à la planification et à la mise en œuvre des projets de développement.

ENGAGEMENT 1	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
		<p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <p>Les partenaires de développement devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la coopération et la solidarité internationales à l'appui des efforts nationaux de développement (voir également les mesures à prendre au titre de l'engagement 5); • Renforcer la coopération régionale et sous-régionale.

ENGAGEMENT 2	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Promouvoir une bonne gouvernance</u></p>	<p>Les méthodes de gouvernance, les institutions économiques, financières et politiques ainsi que le rôle des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé varient considérablement d'un PMA à l'autre.</p> <p>Les principaux obstacles à une bonne gouvernance sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contraintes budgétaires, manque de compétences en matière de gestion et d'administration; - Insuffisance de l'action menée pour : • Promouvoir la décentralisation, la démocratisation, la transparence et le respect des droits de l'homme, la parité entre les sexes et les intérêts des groupes marginaux; 	<p>Il importe de prendre des mesures précises pour permettre aux institutions du secteur public et de la société civile d'agir efficacement.</p> <p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <p>Concevoir et mettre en œuvre un plan national destiné à promouvoir les trois principaux aspects d'une bonne gouvernance : gouvernance institutionnelle, gouvernance participative et gouvernance économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Gouvernance institutionnelle.</i> Il s'agit d'instaurer la démocratie et l'état de droit par : • Des réformes démocratiques de l'État qui renforcent l'indépendance du pouvoir exécutif, du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif;

ENGAGEMENT 2	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la participation au développement; • Développer et améliorer les capacités institutionnelles et accroître l'efficacité de l'administration publique; • Combattre la corruption et empêcher la fuite des capitaux; - La rotation fréquente du personnel clef dans l'administration, qui crée une instabilité et une discontinuité préjudiciables aux efforts de développement à long terme. <p>Dans les cas extrêmes, ces obstacles risquent d'entraîner la désintégration de l'administration et des services publics, voire des conflits internes et une régression économique. Ils ont des conséquences néfastes sur la croissance économique et le développement humain durable. En outre, de nombreux PMA sont en proie à des troubles ou même à une véritable guerre civile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des réformes du système judiciaire et de l'administration publique; • Des programmes d'éducation civique et des mesures encourageant la participation de la population; • Des mesures visant à accroître la transparence et la responsabilité à tous les niveaux; - <i>Gouvernance participative.</i> Il s'agit d'assurer la participation des différents éléments de la société à la définition de la politique de développement, à son application et à son contrôle, grâce à : • Une décentralisation de l'administration publique; • Une décentralisation effective de la prise de décisions; • Un renforcement de la capacité d'organisation de la société civile; - <i>Gouvernance économique (gestion).</i> Il s'agit : <ul style="list-style-type: none"> 1) D'assurer la transparence des dépenses publiques et de promouvoir la responsabilisation dans ce domaine; 2) De renforcer la gestion macroéconomique. <p>Les mesures à prendre sont notamment les suivantes :</p>

ENGAGEMENT 2	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mécanismes de contrôle appropriés; • Amélioration de la gestion, application plus autonome des programmes de réforme et renforcement des consultations avec la société civile; • Renforcement du contrôle parlementaire de la gestion publique; • Adoption d'une politique socioéconomique claire visant à réduire la pauvreté; • Intégration des principes de démocratie et de respect des droits de l'homme dans le développement économique. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'assistance technique fournie par les gouvernements, la société civile, les ONG, etc.; • Décourager l'affectation de ressources excessives à l'achat de matériel militaire; • Fournir des ressources pour favoriser une bonne gouvernance; • Établir une législation internationale qui facilite une bonne gouvernance (par exemple, une législation anticorruption).

ENGAGEMENT 3	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Éducation</u></p>	<p>de santé laissent beaucoup à désirer, en particulier dans les zones rurales. Les PMA n'ont pas réussi à réduire la morbidité et la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans, ni à combattre les maladies endémiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épidémie de sida a des effets néfastes sur l'économie et les ressources humaines des PMA. • L'éducation laisse à désirer dans les PMA. Un grand nombre d'enfants ayant reçu une instruction élémentaire ne savent ni lire ni écrire correctement. Les diplômés sont souvent mal préparés au métier qu'ils souhaitent exercer. L'efficacité interne du système d'enseignement est faible dans la plupart des PMA, et le taux de redoublement et d'abandon est encore élevé à divers niveaux. L'efficacité externe de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est également faible. Les étudiants n'ont guère la possibilité d'acquérir les compétences techniques qu'exige le marché du travail et sont donc peu motivés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité des services de santé. • Lancer de vastes campagnes de lutte contre le sida. • Promouvoir le recours aux soins de santé et aux médicaments. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir, en coopération avec les autorités nationales et l'OMS, une politique sanitaire adaptée aux besoins de chaque pays. • Accroître l'assistance financière et technique pour soutenir les efforts nationaux dans le domaine de la politique sanitaire. <p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître sensiblement, à un coût raisonnable, les effectifs scolaires de l'enseignement primaire et secondaire. • Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. • Offrir des cours d'alphabétisation efficaces aux adultes et accroître le taux d'alphabétisation grâce à des programmes adaptés. • Mettre davantage l'accent sur l'enseignement technique et la formation professionnelle. • Réduire les disparités entre les sexes dans l'enseignement à tous les niveaux.

ENGAGEMENT 3	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes d'études dans l'enseignement technique et l'enseignement supérieur ne répondent pas aux besoins du secteur privé. • Le chômage des diplômés constitue un grave problème. • L'exode des cerveaux est également un problème critique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des programmes d'enseignement faisant de la connaissance le moteur de la compétitivité. • Consulter davantage les représentants du secteur privé pour établir les programmes d'études dans l'enseignement technique et l'enseignement supérieur. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir, en coopération avec les autorités nationales, une politique d'éducation adaptée aux besoins de chaque pays. • Accroître l'assistance financière et technique pour faciliter l'application de la politique d'enseignement. • Admettre davantage de ressortissants des PMA dans les établissements d'enseignement des pays donateurs. • Soutenir la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette coopération pourrait prendre la forme de programmes d'échange d'étudiants et de professeurs, ou d'une coordination des programmes d'études afin d'éviter les chevauchements et de promouvoir la synergie et la complémentarité entre les pays.

ENGAGEMENT 4	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Agriculture</u></p>	<p>Parmi les autres obstacles qui limitent leur capacité de production et sapent la compétitivité de leurs produits, les PMA citent souvent les problèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pays manquent d'infrastructures efficaces et notamment de moyens d'entreposage, ce qui vaut en particulier pour les PMA sans littoral; • L'électricité, l'eau, le téléphone et d'autres moyens de communication coûtent très cher et l'approvisionnement n'est pas fiable; • La capacité de gestion est faible, le développement institutionnel est insuffisant et les procédures douanières sont complexes; • Il n'y a pas assez de services spécialisés destinés aux entreprises (conseils en matière de gestion, de commercialisation, d'ingénierie, etc.). <p>Une importante agriculture de subsistance fondée sur un régime foncier traditionnel coexiste avec un secteur d'exportation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisation rapide; • Prévention des catastrophes et planification préalable; • Assurance contre les catastrophes naturelles; • Mécanismes nécessaires pour accroître la sécurité alimentaire. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <p>Les partenaires de développement devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir une aide plus importante à l'appui des efforts déployés par les PMA pour développer et entretenir l'infrastructure, en particulier dans le domaine des transports maritimes, des chemins de fer, des routes et des aéroports; • Soutenir les efforts nationaux visant à développer et améliorer les moyens de transport et les ports dans les pays de transit, afin de faciliter le transport des marchandises à destination et en provenance des PMA sans littoral, ainsi que dans les PMA insulaires; • Prendre des mesures pour accélérer l'action nationale dans le domaine des télécommunications et de l'informatique. <p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <p>Il est hautement souhaitable de moderniser l'agriculture dans les PMA. L'objectif premier de cette modernisation est de vaincre la pauvreté en aidant la population</p>

ENGAGEMENT 4	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
	<p>Le secteur primaire a une faible productivité et il est extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux aléas économiques.</p> <p>Les raisons en sont l'inefficacité des techniques de production, la faiblesse des organismes de soutien à l'agriculture, les carences de l'infrastructure matérielle et le manque d'intrants agricoles. Dans de nombreux PMA, l'agriculture est exposée à différents types de risques naturels et l'économie est très fragile en raison de la part extrêmement importante des produits agricoles dans les exportations totales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les institutions, la recherche et les services de vulgarisation se sont détériorés à cause du manque de fonds. • Les agriculteurs, en particulier les petits exploitants, ont du mal à obtenir des crédits suffisants pour acheter des intrants agricoles, et n'arrivent pas à écouler leurs produits faute d'accès aux marchés. • Les jeunes abandonnent l'agriculture et désertent les zones rurales, et la main-d'œuvre agricole qualifiée se tourne vers d'autres activités productrices de revenus, d'où une mauvaise répartition des ressources humaines. 	<p>à exploiter viablement les ressources naturelles. Il convient à cet égard de mettre l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La recherche et la technologie, et notamment sur les techniques d'irrigation; • Les services consultatifs et l'amélioration des services de vulgarisation; • La formation professionnelle; • L'utilisation viable et la bonne gestion des ressources naturelles; • L'accès au financement rural et le développement du microcrédit pour les entrepreneurs des zones rurales et les agriculteurs; • L'accès aux marchés; • La participation des femmes au développement de l'agriculture; • La promotion de nouvelles cultures et de nouveaux produits. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <p>Fournir une assistance financière et technique accrue, visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les produits pour lesquels tel ou tel PMA possède un avantage comparatif et qui pourraient être exportés; • Aider les agriculteurs des PMA à pratiquer de nouvelles cultures; • Promouvoir l'exportation des cultures ou produits nouveaux;

ENGAGEMENT 4	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Sécurité alimentaire</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • La libéralisation du commerce international n'a pas réduit l'insécurité alimentaire. Des importations de produits alimentaires à bon marché menacent la production vivrière locale et, dans certains cas, peuvent aggraver l'insécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays développés et les pays en développement qui le peuvent devraient admettre en franchise et hors contingent tous les produits agricoles originaires des PMA. Il convient aussi de mener une action internationale plus efficace dans le secteur des produits de base d'origine agricole. Il est hautement souhaitable que les partenaires de développement coopèrent plus étroitement dans ce domaine pour améliorer les politiques agricoles. <p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les PMA doivent prévoir une formation et une aide pour accroître la sécurité alimentaire nationale. • Il leur faut prendre des mesures en faveur des petits agriculteurs et aider les pauvres des zones rurales à diversifier leurs sources de revenus. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système commercial multilatéral devrait être conçu de manière à permettre un développement global harmonieux, notamment en tenant dûment compte des besoins particuliers des PMA. Pour des motifs de sécurité alimentaire, les PMA devraient bénéficier d'un traitement spécial et différencié concernant la définition de leur politique agricole et de leur politique commerciale dans le domaine agricole.

ENGAGEMENT 4	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Industries manufacturière et de transformation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'appareil industriel des PMA est sous-développé. La majorité des entreprises sont de petite taille et mal équipées, possèdent une technologie rudimentaire, manquent de personnel qualifié et ont un accès limité au crédit, à l'information et aux circuits commerciaux. • Dans la plupart des PMA, aucun dispositif de sauvegarde protégeant les industries fragiles d'une concurrence abusive n'existe, ce qui a abouti à la fermeture de nombreuses industries nationales et a aggravé la situation du chômage. • Les programmes d'ajustement structurel n'ont pas donné suffisamment de temps aux industries nationales des PMA pour se préparer à affronter la concurrence internationale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes de solidarité visant à lutter contre les pénuries alimentaires graves devraient être renforcés. <p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les PMA devraient développer les liens existant entre le secteur agricole et les autres secteurs dans le but de diversifier la production et les exportations. Dans ce cadre, les sociétés rurales des PMA doivent être dotées de réseaux d'appui au développement visant à promouvoir une industrialisation à forte intensité de main-d'œuvre pour satisfaire les besoins du marché intérieur et élargir les sources de recettes en devises. • Les PMA devraient aussi promouvoir la compétitivité des entreprises et prendre les mesures jugées nécessaires et appropriées pour protéger les industries naissantes. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter un appui financier et technique accru parallèlement aux efforts déployés par les PMA dans les domaines de la promotion de l'investissement (notamment de l'IED), de la technologie et du développement des entreprises. • Faciliter la coopération entre les entreprises de PMA et les sociétés de pays développés et de pays en développement plus avancés.

ENGAGEMENT 4	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Industries extractives</u></p>	<p>Les PMA naturellement riches en ressources minières rencontrent un certain nombre d'obstacles tels que l'absence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De ressources financières suffisantes pour poursuivre la prospection et pour exploiter les réserves connues; • De données géographiques élémentaires précises; • D'un code d'exploitation minière adapté; • D'infrastructures appropriées (en matière de transport et de stockage); • D'une forte participation des exploitants miniers nationaux. 	<p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <p>La politique minière des PMA doit être poursuivie à deux niveaux différents, mais étroitement liés. Le premier niveau devrait concerner les grandes exploitations minières à forte intensité de capital, qui sont détenues, pour la plupart, par l'État ou par des intérêts étrangers. Le second niveau devrait concerner les petites exploitations minières. L'objectif commun des mesures prises à ces deux niveaux est la diversification horizontale et verticale du secteur. Afin d'y parvenir, il serait des plus utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'élaborer et d'adopter (si nécessaire) un cadre juridique et fiscal permettant d'investir dans la prospection et l'extraction minières; • De renforcer les capacités dans le domaine de la cartographie géologique, d'établir et de tenir à jour une banque de données sur les ressources minérales; • D'améliorer l'infrastructure de transport et de stockage; • De renforcer les industries extractives et artisanales locales exploitant des minéraux ; • De transformer les activités artisanales en petites exploitations minières modernes et originales.

ENGAGEMENT 4	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Améliorer les capacités de production pour l'exportation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les trois quarts des PMA sont caractérisés par un degré élevé de concentration de leurs exportations, les deux principaux produits d'exportation (biens ou services) représentant plus de la moitié des recettes totales en devises. Seuls quelques-uns sont parvenus à augmenter de manière notable la part des articles manufacturés dans le total de leurs exportations. • Le sous-développement des systèmes financiers et la fragilité des institutions financières constituent un obstacle sérieux au développement des capacités de production et à la transformation structurelle des PMA. 	<p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter une assistance technique visant à renforcer les capacités nationales, à évaluer les ressources minérales locales potentielles, à optimiser les possibilités d'exploitation rationnelle de ces ressources et à mettre en place des méthodes modernes de gestion du secteur des minéraux. • Promouvoir l'IED. • Veiller à contenir tout impact négatif de l'extraction minière sur l'environnement. <p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <p>Les efforts de diversification des PMA devraient viser à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître les exportations de biens manufacturés et de services; • Exploiter des créneaux de biens et de services spécialisés pour l'exportation; • Favoriser l'exportation à destination des marchés mondiaux; • Organiser dans les pays d'importation des campagnes pour faire connaître et commercialiser leurs produits; • Mettre en place, renforcer et veiller au bon fonctionnement des établissements de financement des exportations;

ENGAGEMENT 4	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
	<ul style="list-style-type: none"> • Faute de moyens techniques et administratifs suffisants, les exportateurs sont incapables de s'adapter aux exigences de plus en plus complexes des importateurs à l'égard des produits provenant de pays développés et de quelques pays en développement : qualité, dimensions, temps de livraison, emballage, etc. • Les goulets d'étranglement du transport en transit liés au mauvais état des routes et des réseaux ferrés, aux formalités administratives complexes, aux documents multiples exigés, etc., entravent l'intégration des PMA, en particulier des pays sans littoral, dans l'économie mondiale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les compétences et les capacités technologiques, en intégrant l'éducation, la formation et le travail dans le cadre de programmes systématiques de formation en cours d'emploi; • Revoir les formalités et procédures douanières en les simplifiant et les harmonisant. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <p>La communauté internationale devrait tirer le meilleur parti possible d'une approche intégrée en matière de développement des capacités de production et de la compétitivité des PMA. À ce propos, le "Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce, y compris pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, en vue d'aider les pays moins avancés dans leurs activités commerciales et liées au commerce" devrait être davantage valorisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Cadre intégré devrait être dûment financé et renforcé grâce à des mécanismes de coordination interinstitutions. • Le Cadre intégré pourrait être consolidé par la participation d'autres institutions (par exemple la FAO, l'ONUDI, la Chambre de commerce internationale, etc.). • Les activités entreprises dans chaque pays au titre du Cadre intégré pourraient être accompagnées d'actions au niveau sous-régional (par exemple, pour résoudre les problèmes posés par le transport en transit ou l'étroitesse du marché). <p style="text-align: center;">* * *</p>

ENGAGEMENT 4	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
		<ul style="list-style-type: none"> • La communauté internationale devrait favoriser la conclusion d'accords protégeant les investissements, l'octroi d'avantages fiscaux aux sociétés transnationales opérant dans des PMA et la mise en place de "préférences en matière d'investissement" qui permettraient d'affecter des fonds de capital-risque exclusivement à des projets menés à bien dans les PMA. • Des campagnes de relations publiques pourraient sensibiliser les pays partenaires au potentiel d'exportation des PMA et à l'engagement de la communauté internationale d'exploiter ce potentiel.

ENGAGEMENT 5	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Aider les PMA à tirer parti de la mondialisation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faute d'avoir entrepris des réformes structurelles, les PMA et en particulier les pays sans littoral et les petits pays insulaires ont été marginalisés dans le commerce mondial et jouissent d'un accès limité aux marchés. Certains des problèmes qu'ils rencontrent au sein du système commercial multilatéral tiennent aux difficultés de mise en œuvre des accords de l'OMC. Ils sont aussi dans une situation défavorisée à cause des contraintes pesant sur l'offre et de l'inefficacité des services d'appui au commerce. 	<p>L'intégration économique des PMA dans une économie mondialisée représente un grand défi pour ces pays et pour leurs partenaires de développement. Les PMA risquent d'être davantage marginalisés dans l'économie mondiale s'ils ne peuvent s'adapter aux nouvelles conditions internationales de concurrence.</p> <p>Les PMA devront prendre des mesures avec l'appui de leurs partenaires développés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer leurs capacités de production et leur compétitivité (voir l'engagement 4);

ENGAGEMENT 5	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Améliorer l'accès aux marchés</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les crêtes tarifaires et les droits de douane progressifs frappent les produits des PMA jugés "sensibles" par leurs partenaires commerciaux • Les règles d'origine complexes empêchent les PMA d'exploiter les préférences commerciales qui leur sont accordées. • Les possibilités d'accès aux marchés qui s'offrent aux PMA peuvent être influencées par la manière dont leurs partenaires de développement mettent en œuvre les engagements pris dans le cadre du Cycle d'Uruguay (par exemple, en cas d'interprétation trop rigide des mesures sanitaires et phytosanitaires, de mise en œuvre des engagements pris en vertu de l'Accord sur l'agriculture et de l'Accord sur les textiles et les vêtements). 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer leur aptitude à participer au système commercial multilatéral; • Mettre en valeur leurs ressources humaines dans l'optique du commerce international. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les produits provenant des PMA pourraient bénéficier d'un accès total et consolidé en franchise et hors contingent. • Les règles d'origine et les prescriptions de notification devraient être assouplies. • Les pays développés devraient être plus souples avec les PMA afin qu'un problème sanitaire ou phytosanitaire rencontré avec un exportateur ou avec quelques exportateurs ne conduise à une interdiction totale valable pour l'ensemble du secteur. • Les pays développés devraient apporter une assistance technique systématique aux PMA pour leur permettre de résoudre les problèmes sanitaires, phytosanitaires ou d'hygiène posés par les exportations de ces derniers lorsqu'une interdiction est décrétée pour des motifs sanitaires ou phytosanitaires.

ENGAGEMENT 5	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Participer au système commercial multilatéral</u></p>	<p>Les difficultés des PMA à mettre en œuvre les Accords du Cycle d'Uruguay tiennent aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes administratives. • Absence de législation spécialisée et de compétences juridiques et administratives. • Prescriptions de notification. • Capacités institutionnelles restreintes de participer aux négociations commerciales multilatérales. 	<p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <p>Les PMA devraient entreprendre des réformes visant à créer des conditions propices au commerce, à l'investissement et au développement du secteur privé.</p> <p>Les principaux axes de ces réformes devraient être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La poursuite d'une politique macroéconomique et commerciale favorisant une évolution économique tournée vers l'extérieur; • La mise en valeur des ressources humaines, afin de former du personnel qualifié capable de participer efficacement aux négociations commerciales multilatérales; • L'adoption d'une position commune, chaque fois que possible, et l'élaboration d'une stratégie concertée pendant les négociations commerciales internationales. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter aux PMA une assistance technique, sous toutes ses formes, pour faciliter leur adhésion à l'OMC et la mise en œuvre des Accords du Cycle d'Uruguay et leur permettre de se préparer aux prochaines négociations sur les services et l'agriculture au sein de l'OMC.

ENGAGEMENT 6	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Réduire la vulnérabilité et préserver l'environnement</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné que les PMA sont encore fortement tributaires de l'agriculture et des caprices de la nature, un grand nombre d'entre eux sont vulnérables aux catastrophes naturelles. Par ailleurs, les pratiques incompatibles avec une agriculture durable et l'accueil de millions de personnes déplacées et de réfugiés ont perturbé à l'équilibre écologique dans plusieurs PMA. Globalement, la planification préalable aux catastrophes et la prévention de la dégradation de l'environnement sont insuffisantes dans les PMA, de même que les infrastructures de stockage de l'eau et les capacités de contrôler les inondations ou de conserver les précipitations saisonnières pendant les années de sécheresse. <p>La vulnérabilité économique des PMA, en particulier des pays sans littoral et des petits pays insulaires, tient essentiellement à leur grande sensibilité aux chocs extérieurs (comme les fluctuations des prix internationaux des produits de base), qui provient souvent de la prépondérance d'activités économiques fragiles.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <p>Les PMA devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la vulnérabilité des activités agricoles en diversifiant la production grâce à des cultures moins sensibles aux chocs extérieurs (prix, sécheresse, etc.); • Traiter simultanément les problèmes posés par la pauvreté rurale, par les mauvaises pratiques agricoles, par les réfugiés et par la dégradation de l'environnement, afin de trouver un équilibre optimal entre la satisfaction des besoins humains et la préservation des ressources naturelles; • Renforcer les systèmes nationaux d'alerte rapide et les mécanismes de prévision des catastrophes naturelles; • Lutter contre la désertification et l'envasement, et préserver les écosystèmes et la biodiversité; • Intégrer les activités terrestres de développement de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage à la lutte contre la dégradation de l'environnement; • Sensibiliser les communautés locales, en particulier les femmes, aux avantages économiques et sociaux retirés de la protection de l'environnement, notamment de la préservation des ressources, afin d'éviter la disparition inéluctable d'espèces végétales et animales précieuses;

ENGAGEMENT 6	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
		<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la planification préalable aux catastrophes; • Instaurer des mécanismes de surveillance des ressources pour parer aux risques de surexploitation et aux agressions contre l'environnement qui en résultent. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <p><u>Les partenaires de développement devraient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à des technologies modernes intensives et respectueuses de l'environnement, et leur transfert; • Apporter leur plein concours aux organisations des Nations Unies – notamment la FAO, l'OMM, le PNUE, le PNUD ainsi que les conventions des Nations Unies sur la lutte contre la diversification, les changements climatiques, etc. - qui s'efforcent de réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et de préserver l'environnement dans les PMA .

ENGAGEMENT 7	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
<p><u>Mobiliser des ressources financières</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus modestes des PMA, la faiblesse de leur croissance économique et l'importance du secteur non structuré dans leur économie ne facilitent pas la mobilisation de ressources financières intérieures et rendent ces pays fortement tributaires de ressources extérieures. • L'investissement étranger gagne en importance, mais essentiellement dans quelques PMA riches en ressources minérales. L'exiguïté du marché intérieur, l'inadaptation des infrastructures, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et les moyens limités du secteur privé sont autant d'obstacles qui freinent l'investissement étranger dans les PMA. Le gros des ressources financières provient de l'APD. Contrairement à l'engagement pris en vertu du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés, l'expérience montre que globalement l'assistance extérieure au développement a diminué depuis le milieu des années 90. Il est tout aussi alarmant de constater que le taux d'utilisation de l'aide a régulièrement faibli au cours des années 90; • Le fardeau et le service de la dette ont eu un impact néfaste sur le financement du 	<p style="text-align: center;"><u>Action des PMA</u></p> <p>Les PMA devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le recouvrement de l'impôt et élargir l'assiette fiscale; • Contenir le déficit budgétaire en privatisant les entreprises publiques non rentables; • Contrôler les dépenses courantes et améliorer la qualité des ressources affectées au développement; • Améliorer le cadre économique afin d'attirer l'investissement étranger et d'accroître les transferts de l'étranger des travailleurs migrants; • Faire évaluer régulièrement par les secteurs et les activités socioéconomiques l'aide financière extérieure réellement nécessaire; • Améliorer le taux d'utilisation de l'aide affectée au développement durable et à la réduction de la pauvreté. <p style="text-align: center;"><u>Action des partenaires de développement</u></p> <p>Les partenaires de développement devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inverser la tendance à la diminution de l'APD; • Apporter un volume suffisant d'aide concessionnelle bien adaptée aux besoins de

ENGAGEMENT 7	OBSTACLES RENCONTRÉS	MESURES À PRENDRE
	développement et un effet préjudiciable sur les entrées de capitaux privés.	<p>chaque pays en matière de développement;</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'engager individuellement ou collectivement à consentir un allègement plus poussé de la dette, notamment grâce à une réduction substantielle et à diverses opérations; • Mener à bien, dans les pays développés et dans les pays en développement, des projets de promotion de l'investissement extérieur dans les PMA; • Promouvoir des projets sous-régionaux et une coopération tripartite pour attirer l'IED.

8. Dispositifs de mise en œuvre, de suivi, de surveillance et d'examen

4. Une condition importante du succès des programmes nationaux d'action est la mise en place de mécanismes efficaces de suivi et de surveillance de leur mise en œuvre. C'est pourquoi il est proposé, dans certains d'entre eux, de transformer le Comité préparatoire national en un mécanisme national de suivi et de surveillance après la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Dans d'autres programmes, il est proposé de transformer un Forum du développement local (Comité préparatoire national et Association locale des partenaires de développement) en un mécanisme efficace de suivi et de surveillance après la Conférence.

Critères d'application des programmes nationaux d'action

5. Dans certains projets, la définition de critères d'application clairs et quantitativement mesurables est jugée importante. À cet égard, les critères et les indicateurs assortis de seuils quantitatifs que le Comité des politiques de développement du Conseil économique et social a retenus pour identifier les PMA et que l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvés pourraient également être utilisés afin d'évaluer les résultats des programmes nationaux d'action. En comparant, pour chaque PMA, la valeur de ces indicateurs aux seuils à atteindre pour être radié de la liste des PMA établie par l'ONU, il serait possible de quantifier les progrès accomplis dans l'exécution des programmes nationaux d'action.
